



# Conseil économique et social

Distr. limitée  
17 mars 2014  
Français  
Original: anglais

---

## Commission des stupéfiants

### Cinquante-septième session

Vienne, 13-21 mars 2014

## Projet de rapport

*Rapporteur:* Gonzalo Cervera Martínez (Mexique)

## Organisation de la session et questions administratives

### A. Consultations informelles d'avant-session

1. Lors des consultations informelles d'avant-session, présidées par le Premier Vice-Président, Bajrakitiyabha Mahidol (Thaïlande) et tenues le 12 mars 2014, la Commission a procédé à un examen préliminaire des projets de propositions qui avaient été présentés avant la date limite du 13 février 2014, conformément à la décision 55/1, et réglé les questions d'organisation de sa cinquante-septième session.

### B. Ouverture et durée de la session

2. La Commission des stupéfiants a tenu sa cinquante-septième session, y compris son débat de haut niveau, à Vienne du 13 au 21 mars 2014. La session a été ouverte par le Président de la Commission.

### C. Participation

3. Ont participé à la session les représentants de [...] États membres de la Commission ([...] n'étaient pas représentés). Y ont également assisté les observateurs de [...] autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies ainsi que d'États non membres, des représentants d'organismes des Nations Unies et des observateurs d'organisations intergouvernementales, non gouvernementales et autres. La liste des participants est publiée sous la cote E/CN.7/2014/INF.2.



## D. Élection du Bureau

4. À la section I de sa résolution 1999/30, le Conseil économique et social a décidé que, à compter de l'an 2000, la Commission des stupéfiants devrait, à la fin de chaque session, élire son Bureau pour la session suivante et encourager ce dernier à jouer un rôle actif dans les préparatifs des réunions ordinaires et des réunions intersessions de la Commission pour permettre à celle-ci de donner des orientations continues et efficaces au programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Conformément à l'article 16 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil, les membres du Bureau de la Commission des stupéfiants restent en fonction jusqu'à l'élection de leurs successeurs et sont rééligibles.

5. Compte tenu de cette décision et conformément à l'article 15 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil, la Commission, immédiatement après la clôture de la reprise de sa cinquante-sixième session, le 13 décembre 2013, a ouvert sa cinquante-septième session à la seule fin d'en élire le Président, les trois Vice-Présidents et le Rapporteur. Conformément à la résolution 1991/39 du Conseil et à la pratique établie, un groupe composé des présidents des cinq groupes régionaux, du Président du Groupe des 77 et de la Chine et du représentant ou de l'observateur de l'État assurant la présidence de l'Union européenne aide le Président de la Commission à régler les questions d'organisation. Ce groupe, ainsi que les membres du Bureau, constitue le Bureau élargi prévu dans la résolution 1991/39 du Conseil économique et social. À la reprise de sa session, le 13 décembre 2013, la Commission a été informée de la composition du Bureau.

6. Le Bureau de la Commission à sa cinquante-septième session était composé comme suit:

<i>Fonction</i>	<i>Région</i>	<i>Membre</i>
Président	États d'Afrique	Khaled Abdelrahman Shamaa (Égypte)
Première Vice-Présidente	États d'Asie et du Pacifique	Bajrakitiyabha Mahidol (Thaïlande)
Deuxième Vice-Président	États d'Europe orientale	Balázs Csuday (Hongrie)
Troisième Vice-Présidente	États d'Europe occidentale et autres États	Carmen Buján Freire (Espagne)
Rapporteur	États d'Amérique latine et des Caraïbes	Gonzalo Cervera Martínez (Mexique)

7. Un groupe composé des présidents des cinq groupes régionaux (les observateurs des pays suivants: Iraq, Irlande, Lettonie, Maroc et Nicaragua), de l'observateur du Sri Lanka (au nom du Groupe des 77 et de la Chine) et de l'observateur de la Grèce (au nom de l'Union européenne) a été créé pour aider le Président de la Commission à régler les questions d'organisation. Pendant la cinquante-septième session de la Commission, le Bureau élargi s'est réuni les 19 et [...] mars 2014 pour examiner des questions liées à l'organisation des travaux.

## E. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

8. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 13 mars 2014, la Commission a adopté par consensus son ordre du jour provisoire (E/CN.7/2014/1 et Corr.1), qui avait été finalisé lors de ses réunions intersessions, conformément à la décision 2013/248 du Conseil économique et social. L'ordre du jour était le suivant:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.

### *Débat de haut niveau*

3. Ouverture du débat de haut niveau.
4. Débat général: progrès réalisés et difficultés rencontrées dans l'application de la Déclaration politique et du Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue.
5. Tables rondes du débat de haut niveau:
  - a) Réduction de la demande: réduction de l'usage illicite de drogues et de la toxicomanie selon une approche globale;
  - b) Réduction de l'offre: réduction de l'offre illicite de drogues; contrôle des précurseurs et des stimulants de type amphétamine; et coopération internationale pour l'éradication des cultures illicites destinées à la production de stupéfiants et de substances psychotropes et pour le développement alternatif;
  - c) Coopération internationale: lutte contre le blanchiment d'argent et promotion de la coopération judiciaire.
6. Résultats du débat de haut niveau.
7. Clôture du débat de haut niveau.

### *Débat consacré aux questions normatives*

8. Tables rondes:
  - a) Questions touchant au classement des substances en vertu des conventions internationales relatives au contrôle des drogues;
  - b) Questions de fond destinées à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue qui se tiendra en 2016.
9. Application de la Déclaration politique et du Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue: suite donnée à l'examen de haut niveau auquel procédera la Commission des stupéfiants en vue de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue qui se tiendra en 2016.

10. Application des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues:
  - a) Examen de substances en vue d'éventuelles recommandations d'inscription aux Tableaux des Conventions: difficultés à résoudre et travaux futurs de la Commission des stupéfiants et de l'Organisation mondiale de la Santé;
  - b) Modifications du champ d'application du contrôle des substances;
  - c) Organe international de contrôle des stupéfiants;
  - d) Coopération internationale visant à assurer la disponibilité des stupéfiants et des substances psychotropes à des fins médicales et scientifiques tout en empêchant leur détournement;
  - e) Autres questions découlant des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues.
11. Situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues et recommandations des organes subsidiaires de la Commission.

*Débat consacré aux activités opérationnelles*

12. Directives de politique générale pour le programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et renforcement du programme contre la drogue ainsi que du rôle de la Commission des stupéfiants en sa qualité d'organe directeur, y compris les questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique:
  - a) Activités de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et directives de politique générale;
  - b) Rôle de la Commission en sa qualité d'organe directeur du programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime:
    - i) Renforcement du programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime;
    - ii) Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique.

\* \* \*

13. Ordre du jour provisoire de la cinquante-huitième session de la Commission.
14. Questions diverses.
15. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante-septième session.